

# LISTE DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL (ANNEE 2024)

## Articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

- **Décision n°50 du 07 mai 2024** : signature d'un devis de la Société DEKRA pour le contrôle technique de la rampe d'accès au café de la Mairie : 1 500 € HT
- **Décision n°51 du 13 mai 2024** : signature d'un devis de la Société CST SIGNALISATION pour une campagne de marquage au sol : 3 000 € HT
- **Décision n°52 du 13 mai 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise GCSE pour la fabrication d'une dalle pour la mise en place d'une borne FORAIN place de la Mairie : 3 620 € HT
- **Décision n°53 du 15 mai 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise ELEC PARNERS pour la fourniture et pose d'une borne FORAIN sur la place de la Mairie : 5 650,40 € HT
- **Décision n°54 du 17 mai 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise HUGONNARD pour des travaux de réfection (toiture, escaliers) du logement au 86 rue de l'Abbatiale : 2 993,95 €
- **Décision n°55 du 17 mai 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise ELECPARTNERS pour des travaux de réfection (électricité) du logement au 86 rue de l'Abbatiale : 8 703,60 €
- **Décision n°56 du 17 mai 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise EDP pour des travaux de réfection (cloisonnement) du logement au 86 rue de l'Abbatiale : 15 102,35 €
- **Décision n°57** : signatures de devis pour la saison culturelle 2024-2025 :
  - o Traboule production : Concert CINE'N CO : 2000 € (TVA non applicable)
  - o La Toile de Pandorre : Spectacle Cocorico lève-toi Chantecler : 2 100 € (TVA non applicable)
  - o Les Conteurs à vis : la vraie fausse histoire du Père Noël : 1 150 €
  - o Earqaa Productions : histoire de la musique tzigane : 1 500 € (TVA non applicable)
  - o Marion Paola Production : Spectacle Vincent Boubaker : 1 100 € (TVA non applicable)
  - o After the Crescent : concert de musiques du monde : 1 300 € (TVA non applicable)
  - o Collectif de l'Atre : Roméo et Juliette : 2 796,21 € HT
    - SPECTACLES POUR LES SCOLAIRES
  - o Locus Solus : le petit chaperon rouge : 1 314 € HT
  - o Compagnie Imprévue : Tous Contes Faits : 1 500 € (TVA non applicable)
- **Décision n°58 du 21 mai 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise TAVENARD pour la pose d'une hotte et de caissons pour le futur café de la Mairie : 12 932 € HT
- **Décision n°59 du 21 mai 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise MERLE pour le fauchage des accotements de voirie : 3 600 € HT
- **Décision n°60 du 23 mai 2024** : signatures des marchés de travaux pour l'aménagement de la place des Moles-carrefour de Trieux et Chemin du Ruisseau
  - o Lot n°1 – VRD : Entreprise ECTP pour 123 008,50 € HT
  - o Lot n°2 – Espaces verts : Groupement des Entreprises PERTICOZ Gérard et JORDAN Père et Fils pour 116 188,00 € HT
- **Décision n°61 du 23 mai 2024** : signature d'un avenant avec DE PLUS BELLE sur le marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension des Services Techniques : 9 607,82 € HT
- **Décision n°62 du 24 mai 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise MEYER SOL pour l'aménagement de la cuisine du café de la Mairie – pose du sol : 3 734,16 € HT
- **Décision n°63 du 24 mai 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise MEYER SOL pour l'aménagement de sanitaires au café de la Mairie – pose du sol : 1 630,56 € HT
- **Décision n°64 du 28 mai 2024** : signature d'un devis de la Société ASP ENVIRONNEMENT pour l'achat de produits d'entretien : 3 579,32 € HT
- **Décision n°65 du 30 mai 2024** : signature de devis de la Société DAPHONE pour la fourniture et le remplacement du câblage informatique et du système de la téléphonie des bâtiments communaux, programmations, mise en service : 22 259,80 €
- **Décision n°66 du 03 juin 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise BARIBAL ELEC pour le raccordement électrique de l'algéco du tennis : 1468,19 € HT
- **Décision n°67 du 06 juin 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise METAL ONE CONCEPT pour la fabrication et la pose de 2 rampes d'escalier à l'Eglise d'Arcisse : 1 100 € HT
- **Décision n°68 du 10 juin 2024** : signature d'un devis de la Société 3DI pour la création et la fabrication d'une table d'orientation : 11 250 € HT

- **Décision n°69 du 12 juin 2024** : signature d'un devis de la Société DE PLUS BELLE ARCHITECTE pour la réalisation du dossier d'ERP de l'algéco du tennis : 2 400 € HT
- **Décision n°70 du 12 juin 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise BARIBAL ELEC pour l'alimentation électrique de l'algéco du foot : 1 730 € HT
- **Décision n°71 du 12 juin 2024** : signature d'un devis des Etablissements Philippe pour la réparation de la chambre froide de la cantine de l'école L.Seigner : 1 522,20 e HT
- **Décision n°72 du 13 juin 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise ECTP pour la réalisation d'accès PMR à la Maison des soins et aux toilettes de la Maison Pour Tous : 3 280 € HT
- **Décision n°73 du 14 juin 2024** : signature d'un devis de la Société PLAYGONES pour la fourniture et la pose de tatamis à la Salle Polyvalente : 14 970,72 € HT
- **Décision n°74 du 13 juin 2024** : signature, dans le cadre du marché de voirie, d'un bon de commande du groupement VAL/GACHET/PERRIOL/FAVIER pour des travaux de dévoiement d'un chemin à l'espace des guilleraux : 6 548,49 € HT
- **Décision n°75 du 14 juin 2024** : signature d'un devis de la Société SAFI PRODUCTION pour un spectacle en commun avec la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné : 4000 € HT
- **Décision n°76 du 17 juin 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise VAL TP pour des travaux de viabilisation du club house du terrain de foot : 6 811 € HT
- **Décision n°77 du 21 juin 2024** : signature d'un devis de la Société BONFILS pour l'achat de pièces pour la broyeur et la balayeuse : 1 258,27 € HT
- **Décision n°78 du 21 juin 2024** : signature, dans le cadre du marché de voirie, d'un bon de commande du groupement VAL/GACHET/PERRIOL/FAVIER pour les emplois partiels aux points à temps manuels sur diverses voiries pour l'année 2024 : 34 631,04 € HT
- **Décision n°79 du 24 juin 2024** : signature d'un devis de la Société LAQUET pour la fourniture et livraison de liège pour le stade synthétique : 14 850 € HT
- **Décision n°80 du 25 juin 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise ECTP pour le changement de grilles d'évacuation à la salle polyvalente, au vestiaires des Guilleraux et reprise de l'enrobé dans la cour de l'école du Bourg, dans le cadre de l'accessibilité : 4 880 € HT
- **Décision n°81 du 1<sup>er</sup> juillet 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise ECTP pour la création d'un exutoire d'eau Vie de Versin et la pose de tuyaux d'évacuations d'eau au bois d'Yvrard : 1 290 € HT
- **Décision n°82 du 2 juillet 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise ECTP pour la réfection d'une partie de l'enrobé de la cour de l'Ecole maternelle dans le cadre de l'accessibilité : 2 625 € HT
- **Décision n°83 du 12 juillet 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise CHARDON pour la restauration de l'escalier de la tour du tènement du café de la Mairie : 14 490 € HT
- **Décision n°84 du 12 juillet 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise TERPEND ORDASSIERE pour les menuiseries intérieures des logements situés au 86 rue de l'Abbatiale : 7 930 € HT
- **Décision n°85 du 12 juillet 2024** : signature d'un devis de l'Entreprise DECLICS pour l'installation sanitaire des logements situés au 86 rue de l'Abbatiale : 32 208 € HT
- **Décision n°86 du 12 juillet 2024** : signature d'un devis de la Société COLLEQUIP pour l'achat d'un barnum 4x6 et de 15 mange-debout : 1709,62 € HT